Harkis, Bastien-Thiry… Algérie française, quand tu nous tiens !

écrit par Jacques Martinez | 24 août 2024

Un article de Sud-Ouest sur mes amis Harkis m’a entraîné jusqu’au Petit-Clamard, l’attentat de Bastien-Thiry contre de Gaulle, attentat dont le 62e anniversaire était jeudi.
Plus que nous, Pieds Noirs, les Harkis ont été non seulement mal traités mais auss.maltraités par de Gaulle qui a organisé soit leur abandon ignoble aux mains du FLN, soit leur infâme non-accueil en France en les parquant dans d’infectes camps d’hébergement -synonymes d’internement- !
D’où mon désir de rendre hommage à mes amis anciens Harkis lorsque j’ai lu la une d’Ouest France de ce vendredi avec ce titre :
« *Ça me fait mal de revenir* »
Et surtout l’explication de la personne ayant prononcé cette phrase :
« *Malika, fille de harki, raconte sa vie au camp de Rivesaltes en 1962* ».

Cela m’a ramené à plus de 60 années dans le passé lorsque de Gaulle a abandonné non seulement l’Algérie mais également tous ceux qui l’avaient ramené au pouvoir : les Pieds-Noirs, leurs amis les Harkis et leurs familles !
Ce chef d’État capable du meilleur pour la France a été aussi capable du pire lors de « quelques » dossiers placés tout en bas et tout au fond de l’immense armoire des actions de sa vie : parmi eux, l’abandon des fils de la France vivant en Algérie… Française depuis 1830 donc, à l’époque, depuis plus longtemps que Nice, ville entrée en territoire français seulement en 1860…
Autre dossier honteux enfoui par lui et ses amis : celui du lieutenant-colonel Jean Bastien-Thiry.
Oui je sais, celui-ci a tenté de le tuer en organisant un attentat au Petit-Clamard le 22 août 1962. Ce jeudi était donc le 62e anniversaire de cet attentat… -on se demande toujours pourquoi cet homme, parmi les plus intelligents de sa génération, et partisan fervent de l’Algérie Française, eut ce désir de supprimer physiquement de Gaulle puisque

l’Algérie venait d’être déclarée indépendante le 3 juillet 62 ! Il n’était plus possible de revenir là-dessus !
Certes, après cet attentat n’ayant fait ni mort, ni blessé, cet officier méritait de faire un séjour même long en prison mais pourquoi, sinon par besoin de vengeance personnelle, de Gaulle a-t-il poussé à le faire condamner à mort -le tribunal militaire était à ses ordres- et à faire exécuter cette sentence ? Bastien-Thiry n’avait que 35 ans lorsqu’il est passé devant le peloton d’exécution, alors qu’en tant que chef d’État, lui, de Gaulle, avait gracié nombre de terroristes du FLN, comme le rappelle le site LuMnI dans son article sur les condamnés à mort sous la présidence de de Gaulle :
« *Il y a eu quatre exécutions dont celle de Bastien-Thiry, pour des hommes qui s’étaient livrés au terrorisme urbain pour le compte de l’OAS.* » Cela alors que « *Dès son arrivée aux affaires en 1958, de Gaulle avait gracié la centaine de condamnés à mort algériens qui végétaient dans les prisons militaires.* » Et cela -et c’est à souligner !- alors que le FLN poursuivait ses attentats commencés en 1954 et qui dureront jusqu’en 1962 !(1)

Pour Bastien-Thiry, de Gaulle n’a même pas tenu compte de la personnalité hors pair qu’était son agresseur pour le monde scientifique non seulement français mais aussi mondial ! C’était l’un des cerveaux de l’aérospatiale que même les Américains voulaient -avant l’attentat- « embaucher » pour leur conquête spatiale ! Il aurait pu donner à la France des points précieux dans la conquête de l’espace ! Non, s’en prendre à sa personne, c’était un crime de lèse majesté ! L’intérêt de la France passait après son orgueil démesuré…
Jean Bastien-Thiry, diplômé de Supaéro à savoir l’Institut Supérieur de l’Aéronautique et de l’Espace -excusez du peu !-, avait préféré -parce que d’une famille « vieille France » très catholique- entrer dans le corps des ingénieurs militaires de l’Air. Spécialiste en engins air-air, il est promu en 1957, à 30 ans, ingénieur militaire en chef de

l’Air ! Promotion certainement due à sa réussite : il fut, entre autres, le père d’un missile acquis même par les États-Unis, le missile sol-sol Nord-Aviation SS.10 -qui sera suivi du SS.11-. Cela lui valu la Légion d’Honneur. Ce missile avait été utilisé par les armées françaises dès 1955. Mais aussi par les armées étrangères dont les troupes américaines (missile baptisé par elles MGM-21A) et les israéliennes notamment lors de la crise de Suez en 1956 !

Il fut un des nombreux militaires qui, à l’époque, étaient du côté des Harkis que de Gaulle négligea jusqu’à ordonner à leurs supérieurs en Algérie de les désarmer et de les abandonner, sans aucun moyen de défense, aux mains de leurs ennemis de la ville ! Tout comme les Européens qui n’étaient pas partis -volontairement mais aussi faute de place, de Gaulle n’ayant pas voulu augmenter le nombre de navires pour évacuer rapidement et en sécurité les Français voulant quitter l’Algérie avant l’indépendance !
Ainsi, Européens et musulmans proches de la France ont été, par centaines voire par milliers -aucun compte n’a été tenu- ont été enlevés ou assassinés dès le jour de la proclamation de l’indépendance !

Les militaires français encore en Algérie avaient reçu l’ordre de de Gaulle de ne pas intervenir ! Il avait donc non seulement donné des ordres ignominieux d’abandonner les Harkis mais donc aussi de les désarmer ! Les terroristes du FLN ont pu, ainsi, les interner jusqu’à ce que mort s’ensuive ! Seuls certains officiers ont pris sur eux de désobéir aux ordres venus de l’Élysée ! Des officiers qui ont été l’honneur du Drapeau Français ! Ils ont pris sur eux d’organiser leur voyage vers la France que nombre d’entre eux ne connaissaient pas !
Donc, comme le rapporte Ouest-France dans son article sur

cette famille de Harki :
« *Comme des milliers de harkis et leurs familles, Malika a été internée après la guerre d'Algérie, avec ses parents, dans le camp de Rivesaltes, près de Perpignan. Soixante-deux ans plus tard, elle revient sur les lieux, avec sa fille et son petit-fils.* »
Récit poignant -pour ceux qui, comme moi -j'avais 16 ans- ont connu cette époque- !
Un récit à lire donc sur Ouest-France de samedi :
cliquez sur ce lien puis sur la une du journal jusqu'à la page 6
(si ce lien ne fonctionna pas, sachez que Le Figaro de ce vendredi a repris cet article) :
https://www.ouest-france.fr/premium/journal/journal-edition-france/?utm_source=sendinblue_of_newsletter-eddvc&mgo_l=S9i8W7ZdRCunOU9cEv_QHA

Jacques MARTINEZ, journaliste, à RTL, de stagiaire à chef d'édition des informations de nuit (1967-2001), pigiste à l'AFP, le FIGARO, le PARISIEN…

(**1**) Voir le lien du site pour élèves et enseignants LuMnI :
https://www.lumni.fr/article/de-gaulle-president-de-la-republique-et-le-droit-de-grace